



Carotte, céleri, laitue, oignon, poireau, ail

Avertissement No 14 – 8 août 2013

- Situation générale.
- Carotte : taches foliaires en hausse légère, pas encore de mouches.
- Céleri : tache bactérienne en hausse dans Lanaudière.
- Laitue : vers gris et altises à surveiller, un peu plus de pucerons, mildiou encore actif, humidité du sol à surveiller pour la brûlure de la pointe.
- Oignon : mildiou en progression, *Stemphylium* dans Lanaudière, thrips en hausse dans Lanaudière, dessèchement des pointes en Montérégie, traitement antigerminatif.
- Ail et poireau : 3^e vol de la teigne en cours et stratégie d'intervention.

SITUATION GÉNÉRALE

Durant la dernière semaine (du mercredi 31 juillet au mardi 6 août), les températures ont été un peu sous les normales du 3 au 5 août, mais les vents ont été assez présents, ce qui a accentué l'impression de fraîcheur. Les orages et averses du 1^{er} août (ouest de la province) et du 2 août (un peu plus à l'est) ont en général apporté des quantités d'eau plutôt modestes (10 à 20 mm), mais cette pluie a assez bien recouvert l'ensemble du territoire. Des averses et orages sont aussi survenus le 3 (Estrie et Chaudière-Appalaches surtout), le 4 (ensemble du Québec) et le 5 (Bas-Saint-Laurent et Gaspésie), mais ces pluies ont été davantage dispersées. L'annexe 1 présente la carte provinciale du cumul des précipitations de la dernière semaine. De la grêle a touché certains secteurs dans Lanaudière; des dommages importants ont été observés dans certains champs d'oignons.

Étant donné que plusieurs régions n'ont reçu que peu de précipitations et que, à l'intérieur de ces régions, celles-ci ont été variables, le taux d'humidité du sol demeure bas sur plusieurs sites, de sorte que l'irrigation est souvent nécessaire.

Les températures modérées ont dans l'ensemble bien profité aux cultures de ce réseau qui préfèrent des températures fraîches (carotte, céleri et laitue). L'activité des insectes continue d'augmenter, mais demeure modérée. La fréquence des périodes de mouillure (pluies et rosées) a cependant contribué à maintenir actives les maladies foliaires.

En comparaison avec le bulletin de la semaine dernière, ce bulletin ne développera que les éléments les plus significatifs pour le suivi des cultures. Les points pour lesquels la situation est demeurée stable ou n'a évolué que légèrement depuis la semaine passée seront présentés simplement sous forme de brèves phrases résumant la situation. Référez-vous à l'avertissement **No 13** pour l'information de base sur chacun des ennemis et les liens pour les stratégies de lutte.

CAROTTE

Taches foliaires

En général, le nombre de **taches cercosporéennes** continue d'augmenter lentement dans les champs. Un cas d'augmentation importante de **la tache alternarienne** a été observé dans un champ en Montérégie-Ouest. On pense que le problème serait en partie relié à la variété.

Mouche de la carotte

Installez vos pièges. Les captures n'ont pas encore commencé.

CÉLERI

Maladies et insectes

La situation est demeurée stable en Montérégie-Ouest. Dans Lanaudière, on note une forte progression de la tache bactérienne dans certains champs.

Carences

Situation stable en général. Continuez vos traitements préventifs avec le bore et le calcium foliaire et, au besoin, irriguez vos champs avant qu'ils ne deviennent trop secs.

LAITUE

Insectes

Vers gris

Une augmentation de l'activité est observée en Montérégie-Ouest. Surveillez de près les jeunes semis et les nouvelles plantations.

Altises

Il n'y pas de changements significatifs depuis la semaine dernière. Les bordures de champ sont davantage à surveiller.

Pucerons

On note une légère augmentation de leur activité sur plusieurs sites.

Punaise terne

L'insecte est un peu moins présent en Montérégie. La situation n'a pas évolué significativement autour de Québec (Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches).

Cicadelle et jaunisse de l'aster

On observe un peu plus de symptômes de jaunisse en Montérégie-Ouest (ils ne sont pas observés dans les autres régions). Les cicadelles sont donc à surveiller surtout dans cette région.

Mildiou

Une légère augmentation de l'activité du mildiou a encore été observée cette semaine dans plusieurs champs en Montérégie-Ouest. La maladie a aussi été observée dans certains champs dans Lanaudière.

Tache bactérienne

La maladie est encore présente sur quelques fermes (Montérégie-Ouest). Les champs près de la maturité que l'on a dû irriguer sont plus affectés.

Brûlure de la pointe (tip-burn)

Les températures plutôt fraîches n'ont pas été favorables au développement de ce désordre physiologique, de sorte que peu de symptômes sont visibles présentement dans les champs. Par contre, le faible taux d'humidité du sol observé dans plusieurs champs le favorise; un sol sec rendant plus difficile l'absorption du calcium par la plante. Au besoin, irriguez vos champs avant qu'ils ne deviennent trop secs. Continuez les traitements préventifs avec le calcium foliaire en ciblant les périodes de croissance les plus actives (températures élevées). Consultez la stratégie d'intervention présentée à la fin de l'avertissement [No 04](#) du 2 juin 2005.

OIGNON

Mildiou

Le mildiou continue de progresser. Un troisième cas dans l'oignon jaune a été rapporté en Montérégie-Ouest. Dans Lanaudière, des symptômes ont aussi été observés cette semaine dans certains champs d'oignon jaune et espagnol; un premier cas également dans la Capitale-Nationale.

Assurez-vous de faire un dépistage rigoureux de vos champs de manière à repérer rapidement les foyers d'infection. Compte tenu du fort potentiel destructeur du mildiou, il faut intervenir dès l'apparition des premiers symptômes en traitant le champ affecté et les champs voisins. Pour de plus amples détails sur le mildiou, veuillez consulter l'avertissement [No 08](#) du 30 juin 2011. Pour connaître les produits homologués pour lutter contre le mildiou dans les oignons, consultez le bulletin d'information [No 05](#) publié le 7 août 2013.

Brûlure stemphylienne ou moisissure noire des feuilles (*Stemphylium vesicarium*)

On rapporte beaucoup de symptômes de brûlure stemphylienne dans Lanaudière, dans l'oignon jaune et espagnol. Les forts orages qui ont touché cette région durant les dernières semaines ont endommagé le feuillage (du côté du vent dominant), ce qui a servi de porte d'entrée pour la maladie. L'avertissement [No 08](#) du 28 juin dernier présente la stratégie d'intervention contre cette maladie.

Thrips

Dans l'oignon jaune et l'oignon espagnol, les populations de thrips demeurent basses en général du côté de la Montérégie-Ouest. **Les populations sont cependant en hausse dans Lanaudière.** Dans les régions plus à l'est, cet insecte est encore très peu présent (quelques individus à l'Île d'Orléans). Dans l'oignon vert, qui est habituellement moins attirant pour le thrips que l'oignon à bulbe, très peu de thrips ont été observés jusqu'à maintenant. **Les oignons verts situés à proximité d'oignons jaunes matures sont cependant à surveiller en raison de la migration possible des thrips à partir de ces champs.** Le bulletin d'intervention [No 04](#) du 22 juillet 2013 présente la stratégie d'intervention la plus appropriée pour lutter contre ce ravageur.

Brûlure de la feuille (*Botrytis*)

Le nombre de taches demeure faible dans la majorité des champs.

Pourriture bactérienne

La situation semble stable en Montérégie-Ouest tandis que dans Lanaudière, la maladie progresse dans l'oignon espagnol.

Dessèchement des pointes

On observe du dessèchement de la pointe des feuilles dans un grand nombre de champs en Montérégie-Ouest. Ce phénomène est attribuable aux conditions de sol sec combinées à l'enracinement peu profond des plants. L'irrigation pourrait permettre de prévenir ce problème, mais à ce stade-ci de la saison, à moins que les oignons n'aient encore besoin de grossir, l'irrigation est peu recommandable. Les oignons seront de meilleure qualité et ils seront moins enclins aux maladies d'entreposage si leur maturation se fait en conditions sèches.

Traitement antigerminatif à l'hydrazide maléique (ROYAL MH-30 XTRA)

Les premiers champs d'oignon hâtifs destinés à l'entreposage devraient être prêts à recevoir le traitement à l'hydrazide maléique dans les prochains jours. Voici, en rappel, l'information présentée la semaine dernière :

Sous nos conditions, le traitement doit idéalement être fait lorsque les collets sont suffisamment mous pour que les feuilles s'affaissent facilement au toucher. À ce stade, on n'observe généralement plus de nouvelles pousses vert pâle au centre des plants. Si la maturité du champ n'est pas uniforme, on doit attendre jusqu'au stade 10 % de tombaison (pourcentage d'oignons couchés). Le produit étant absorbé uniquement par les feuilles vertes, on ne doit surtout pas attendre que le feuillage ait commencé à sécher avant de traiter. Assurez-vous que le produit ne sera pas délavé par la pluie. Les oignons devraient être prêts à être andainés 10 à 14 jours plus tard. On doit appliquer 8,36 L de ROYAL MH-30 XTRA (hydrazide maléique) dans un minimum de 300 L d'eau à l'hectare.

Mise en garde

- Les oignons hâtifs ou de conservation courte, incluant ceux de type espagnol, ne doivent pas être traités.
- Des traitements trop hâtifs donnent des oignons mous et spongieux.
- Les champs qui ont perdu beaucoup de feuillage à la suite de maladies foliaires ou d'attaques de thrips ne doivent pas être traités, car les oignons ne pourront pas absorber le produit. Les oignons dont le feuillage a été endommagé ne devraient d'ailleurs jamais être entreposés à long terme.

AIL ET POIREAU

Teigne du poireau

Les captures sont en hausse significative sur la plupart des sites de piégeage du sud de la province. La troisième période de ponte est donc en cours. Dans les régions plus froides (Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches), on note aussi une légère hausse des captures, mais aucune date d'intervention ne sera proposée pour le moment.

Stratégie d'intervention

Sur les fermes où du piégeage est effectué, intervenez 8 à 10 jours après qu'un nombre significatif de teignes ait été capturé (début évident de la période d'activité des papillons) et une seconde fois 14 jours plus tard. Lorsqu'on ne veut faire qu'un seul traitement, on intervient 8 à 10 jours après la date où le plus grand nombre de papillons a été capturé dans les pièges (pic d'activité des papillons). Normalement, le pic d'activité des papillons du mois d'août arrive 35 jours après celui de juillet.

Pour les producteurs qui ne font pas de piégeage, le tableau ci-dessous présente les dates d'intervention proposées selon les régions. Ces dates ont été déterminées en recoupant l'information reçue des collaborateurs du réseau de piégeage et les données du modèle pour la teigne du poireau disponible dans le logiciel CIPRA (Agriculture et Agroalimentaire Canada). Prenez note qu'il est possible que certaines dates aient besoin d'être rajustées au cours des prochaines semaines.

Notez également que la date proposée correspond à une date moyenne pour la région. Si le champ à traiter dispose d'un microclimat favorable (proximité du fleuve, champ entouré de boisés, etc.), intervenez 2 jours plus tôt. Si au contraire, il ne dispose pas d'abri particulier et qu'il est situé plus au nord ou en altitude, intervenez 2 jours plus tard.

– Basses-Laurentides, Centre-du-Québec, Estrie, Montérégie et Outaouais	<ul style="list-style-type: none">▪ Avec 2 traitements : 14 et 28 août▪ Avec 1 traitement : 21 août
– Lanaudière et Mauricie	<ul style="list-style-type: none">▪ Avec 2 traitements : 16 et 30 août▪ Avec 1 traitement : 23 août
– Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches	<ul style="list-style-type: none">▪ Avec 2 traitements : À venir▪ Avec 1 traitement : À venir

Voici d'autres points à prendre en considération en ce qui a trait aux traitements

- Traitez seulement les champs dans lesquels les larves ont causé des dommages significatifs par le passé (sites à risque). La présence d'une quantité significative de dommages causés par la génération précédente est aussi un bon indice qu'il faudra intervenir.
- **Utilisez beaucoup d'eau (500 à 1 000 litres à l'hectare)**, de manière à rejoindre les jeunes larves qui auront commencé à s'enfoncer dans le feuillage.
- Les insecticides suivants sont homologués pour lutter contre la teigne du poireau : BIOPROTEC CAF, DELEGATE, ENTRUST, MATADOR et SUCCESS. BIOPROTEC CAF et ENTRUST sont acceptés en production biologique.

Pour plus de renseignements concernant la teigne du poireau, consultez le bulletin d'information [No 03](#) du 7 juillet 2006.

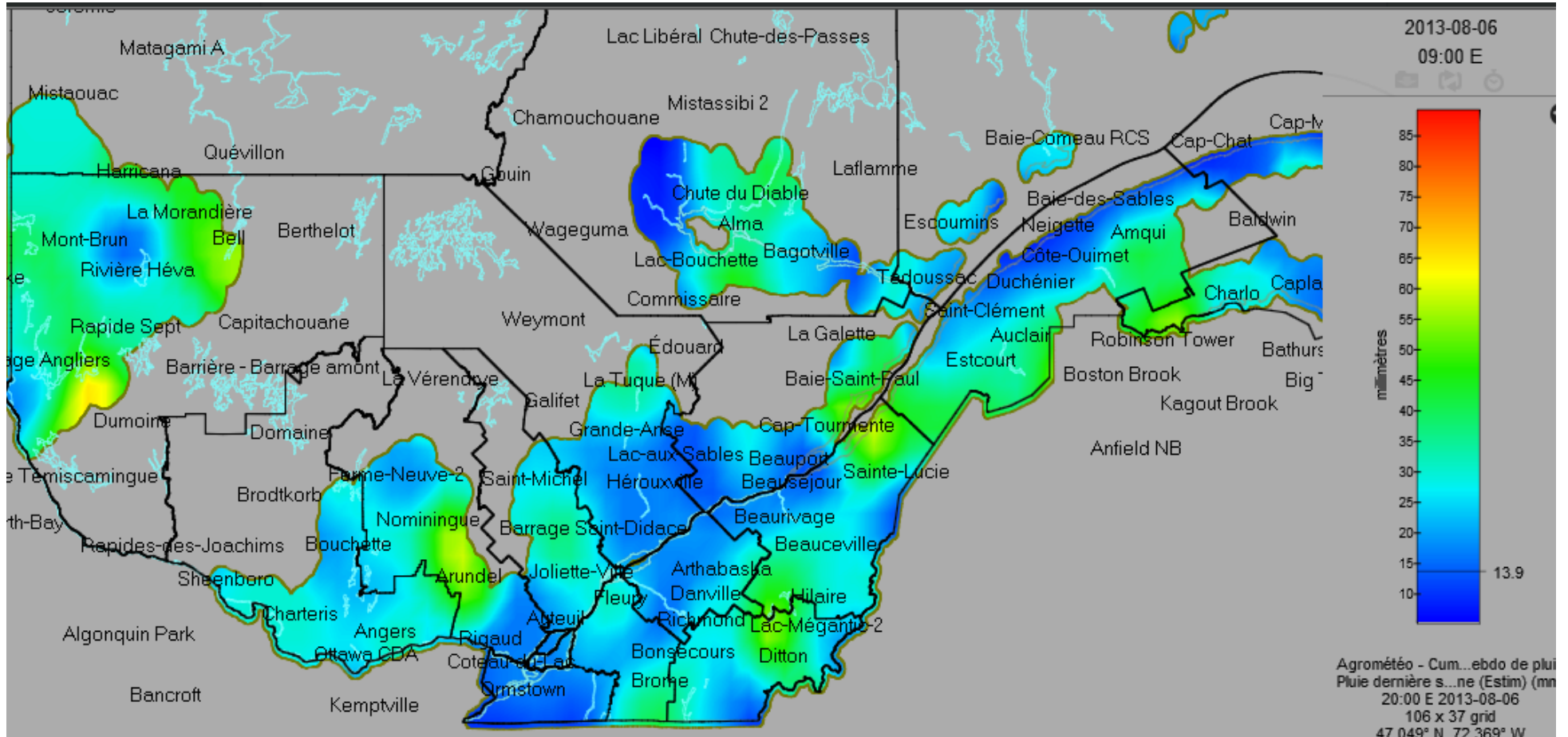
LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES
MARIO LEBLANC, agronome – Avertisseur
Direction régionale de la Montérégie, secteur Ouest – MAPAQ
Téléphone : 450 427-2000, poste 5106
Courriel : mario.leblanc@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Alexandra Tremblay, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 14 – Carotte, céleri, laitue, oignon... – 8 août 2013

Annexe 1

Carte provinciale des précipitations cumulées du mercredi 31 juillet au mardi 6 août 2013



Source : Agrométéo Québec (site en développement), une initiative conjointe du MDDEP, du MRNF et d'AAC